

2015-11-02 : Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue au lieu des sessions, le lundi 2 novembre 2015 à 20 h et à laquelle assistent, sous la présidence de Monsieur le maire Simon Boucher, les membres du Conseil suivants : Mesdames Julie Ricard et Nathalie Talbot ainsi que Messieurs Patrice Pinard, Yanick Blier, Michel Bernier et David Deshaies.

Monsieur le maire Simon Boucher préside l'assemblée. La séance est ouverte à 20 h. Monsieur Matthieu Levasseur, directeur général, agit à titre de secrétaire.

ÉTUDE DE L'ORDRE DU JOUR

Il est convenu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

PROCÈS-VERBAUX

15-1101 : **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015**

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015 soit adopté tel que soumis.
Adopté à l'unanimité des conseillers.

SUIVI

Un suivi est donné concernant différents dossiers, notamment sur la réparation du tronçon de trottoir sur la rue Principale ainsi que sur la nouvelle signalisation au coin du rang des Chalets et la rue St-Jean.

Les citoyens sont également informés de la mention reçue par le Gîte du presbytère Ste-Clotilde au Prix du patrimoine de la MRC d'Arthabaska.

DEMANDES SPÉCIALES

Monsieur Pascal Lemire demande un suivi de la situation concernant l'immeuble situé au 7, rue St-Jean et sur l'intervention des pompiers à cet endroit.

RAPPORT DU MAIRE

Lecture et dépôt du rapport annuel du maire.

RÈGLEMENTATION

DÉCISIONS

15-1102 : **Participation à la soirée gala du dévoilement des Fleurons du Québec**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a obtenu un troisième fleuron suite à l'évaluation effectuée cet été par les classificateurs;

CONSIDÉRANT les nombreux efforts consentis par le comité d'embellissement à l'atteinte de cet objectif;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soient autorisées Mesdames Julie Ricard et Nathalie Talbot à participer à la remise des attestations de classification lors de la soirée gala du dévoilement des Fleurons du Québec, qui aura lieu le 12 novembre prochain à Québec. Les frais d'inscription, au coût de 145 \$ par participant taxes en sus, et les frais de déplacement sont à la charge de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1103 : Achat d'asphalte froid

Il est proposé par la conseillère Nathalie Talbot que soit autorisé l'achat de deux (2) palettes de soixante-trois (63) sacs d'asphalte froid de trente (30) kilos chacun auprès de l'entreprise J.U. Houle au coût unitaire de 7,57 \$ incluant la livraison pour un total de 954 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1104 : Adoption du calendrier 2016 des séances ordinaires du Conseil

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Ricard que soit adopté le calendrier tel que présenté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2016, qui débiteront à 20 h et qui seront tenues les jours suivants :

Le lundi 11 janvier	Le lundi 1er février	Le lundi 7 mars
Le lundi 4 avril	Le lundi 2 mai	Le lundi 6 juin
Le lundi 11 juillet	Le lundi 15 août	Le mardi 6 septembre
Le lundi 3 octobre	Le lundi 7 novembre	Le lundi 5 décembre

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1105 : Octroi du contrat pour l'impression du journal municipal Le Messenger des Rivières

Il est proposé par le conseiller David Deshaies que soit retenue la soumission de l'entreprise Les Impressions Multi Rapides pour l'impression du journal municipal Le Messenger des Rivières au coût de 796 \$, taxes en sus, par parution. Le journal est publié à raison de 10 parutions par année et compte 765 exemplaires en noir et blanc avec couverture en papier couleur. La durée du contrat est valide pour deux (2) ans.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1106 : Adoption des tarifs des publicités du journal Le Messenger des Rivières pour 2016

Il est proposé par le conseiller Patrice Pinard que soit adoptée la liste suivante relativement aux tarifs des publicités du journal Le Messenger des Rivières pour l'année 2016 :

Format	Prix en \$ Résident	Prix en \$ Non-résident
1 carte d'affaire	75	90
2 cartes d'affaire	135	165
1/3 page	155	190
1/2 page	230	285
2/3 page	280	350
3/4 page	305	380
1 page	380	475

Pour une seule parution, le tarif d'une publicité est fixé à 50 % du prix indiqué pour l'année.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1107 : Nomination de représentants pour le Réseau BIBLIO CQLM

Il est proposé par la conseillère Julie Ricard que soient nommées Mesdames Nathalie Talbot et Lise Désilets à titre de représentantes de la municipalité pour le Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie pour l'année 2016.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1108 : Lettre de remerciements pour Monsieur Martin Plante

Il est proposé par le conseiller Yanick Blier que soit transmise une lettre de remerciements à Monsieur Martin Plante pour le prêt de ses équipements de coffrage ayant permis la réfection d'un tronçon de trottoir sur la rue Principale.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1109 : Participation à l'édition 2016 du Trio étudiant Desjardins pour l'emploi

Il est proposé par la conseillère Julie Ricard que soit acceptée la demande de participation financière présentée par le Carrefour jeunesse-emploi des comtés de Richmond et Drummond-Bois-Francs à hauteur de 1 400 \$ en vue de l'édition 2016 du Trio étudiant Desjardins pour l'emploi.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1110 : Contribution municipale 2016 au S.I.U.C.Q

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a une responsabilité légale pour assurer à ses citoyennes et citoyens une couverture adéquate en matière de sécurité civile;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller David Deshaies que soit autorisée une contribution de 1 747.90 \$ pour l'année 2016 afin que la municipalité puisse avoir recours au Service d'Intervention d'Urgence Centre-du-Québec (S.I.U.C.Q) pour la protection offerte et le support aux interventions lors de situations d'urgence.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1111 : Embauche du personnel de la patinoire

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soient embauchés Mesdames Jessica Bernier et Rose-Monic Carrière ainsi que Monsieur Jimmy Isabelle à titre de surveillants des aires de glace pour la saison 2015-2016. Le salaire octroyé est le salaire minimum en vigueur majoré de 0,25 \$ de l'heure. Il est de plus résolu que soit embauché Monsieur Jacques Pineault pour l'entretien des glaces pour la prochaine saison au taux horaire de 15,20 \$. Le conseiller Patrice Pinard et la coordonnatrice en loisirs Élisabeth Boucher sont autorisés sur une base volontaire à opérer le tracteur ou le camion pour l'entretien des glaces.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1112 : Contribution municipale 2016 à Partenaires 12-18

Il est proposé par la conseillère Julie Ricard que soit renouvelée la participation financière de la municipalité pour les services offerts par Partenaires 12-18. Les frais relatifs au renouvellement pour l'année 2016 sont de 3 893.05 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1113 : Renouvellement de l'adhésion à la FQM

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soit renouvelée l'adhésion de la municipalité à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) pour l'année 2016. Le tarif relatif au renouvellement est de 1 560.74 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1114 : Autorisation spéciale pour le déneigement – rue St-Denis

CONSIDÉRANT le caractère à sens unique de la rue St-Denis;

CONSIDÉRANT QUE ledit sens unique oblige l'entrepreneur en déneigement à pousser la neige sur un seul côté de ladite rue;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Michel Proulx, de Les Entreprises Excave Recycle, soit l'entrepreneur désigné pour le déneigement des chemins publics de la municipalité, a présenté une demande afin d'accommoder les résidents de ladite rue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yanick Blier que soit autorisé l'entrepreneur désigné pour le déneigement des chemins publics de la municipalité à effectuer le déneigement de la rue St-Denis dans les deux directions.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1115 : Entente loisirs et culture pour l'année 2016 avec la Ville de Warwick

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick a transmis une proposition visant à conclure une entente pour permettre aux contribuables de Sainte-Clotilde-de-Horton d'accéder aux différents services de loisirs et culture au même coût qu'un citoyen de la Ville de Warwick en contrepartie d'un paiement de 4 847.17 \$;

CONSIDÉRANT QUE le règlement no 80-8 stipule que la municipalité s'engage à rembourser une portion de 60 % des frais de non-résidents pour toute personne domiciliée de son territoire qui s'inscrira à des activités offertes par les services de loisirs et de culture des villes de Warwick, Victoriaville et Drummondville;

CONSIDÉRANT QU'un budget de 2 000 \$ est réservé par la municipalité pour le remboursement desdits frais de non-résidents;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrice Pinard que soit refusée l'offre de la Ville de Warwick visant à conclure une entente pour permettre aux contribuables de Sainte-Clotilde-de-Horton d'accéder aux différents services de loisirs et culture au même coût qu'un citoyen de la Ville de Warwick en contrepartie d'un paiement de 4 847.17 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1116 : Demande de participation financière au projet « Village de Noël à l'école La Sapinière »

Il est proposé par la conseillère Julie Ricard que soit acceptée la demande de participation financière présentée par le personnel de l'école La Sapinière et qu'une contribution de 100 \$ soit versée dans le cadre du projet « Village de Noël à l'école La Sapinière ».

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1117 : Demande de soutien financier de l'Équipe ULtrac

Il est proposé par le conseiller Yanick Blier que soit refusée la demande de soutien financier présentée par l'Équipe ULtrac dans le cadre de l'édition 2016 de l'International Quarter Scale Tractor Student Design Competition, organisée à Peoria aux États-Unis. La municipalité offre toutefois une location gratuite de la grande salle du centre communautaire si ladite équipe désire organiser une activité de financement.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1118 : Soutien à la Guignolée tendresse

Le conseiller Michel Bernier se retire temporairement puisque cette décision concerne sa conjointe.

Il est proposé par la conseillère Julie Ricard que soit autorisé le prêt du camion de la municipalité pour l'évènement de la Guignolée tendresse qui se tiendra le dimanche 6 décembre prochain. Une location gratuite de la salle des loisirs les 9 et 10 décembre afin de rencontrer les usagers de l'organisme est également octroyée.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1119 : Demande de certificat d'autorisation – Projet de développement domiciliaire

CONSIDÉRANT QUE la compagnie 2842-6369 Québec Inc est propriétaire des terrains portant les numéros de lots 186-6, 186-7-22, 186-7-21, 186-7-23, 186-7-P, 187-P et 188-P et que lesdits lots font l'objet d'un projet de développement domiciliaire;

CONSIDÉRANT QUE ladite compagnie a mandaté la firme Exp afin de mener les études environnementales requises en vue d'une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

CONSIDÉRANT QUE ladite demande requiert un engagement de la municipalité relativement à la zone inondable de grand courant (récurrence 0-20 ans);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrice Pinard que soit signifié au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques l'engagement que, dans la zone de récurrence 0-20 ans, seuls les établissements existants et légalement établis seront desservis par les ouvrages d'aqueduc et d'égout projetés.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1120 : Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) – Monsieur Laurent Plante

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a pris connaissance de la demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par Monsieur Laurent Plante pour le lot 18-P du cadastre du canton de Simpson en la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton afin d'obtenir de cette commission l'aliénation dudit lot;

CONSIDÉRANT QUE la superficie de l'immeuble susmentionné est de 16.9 hectares;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur fait une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'obtenir l'autorisation de céder ledit immeuble à son voisin et d'y conserver une parcelle d'une superficie de 1 278.5 mètres carrés pour des fins de circulation et d'entretien;

CONSIDÉRANT QUE ladite parcelle est contiguë au lot 18-6, propriété de Monsieur Laurent Plante, d'une superficie de 4 639.1 mètres carrés et faisant l'objet de droits acquis;

CONSIDÉRANT QUE ladite parcelle est également contiguë à une parcelle du lot 18-P, propriété de Monsieur Laurent Plante, d'une superficie de 708.1 mètres carrés et bénéficiant déjà d'une autorisation de ladite commission portant le numéro 325 536;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance des critères de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, à savoir que la présente demande n'amène aucune contrainte sur les activités et le développement des activités agricoles de l'immeuble susmentionné et des lots avoisinants;

CONSIDÉRANT QUE, de l'avis de l'inspecteur municipal, cette demande est conforme au règlement de zonage de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yanick Blier que soit transmise à la Commission de protection du territoire agricole du Québec la demande présentée par Monsieur Laurent Plante pour le lot 18-P du cadastre du canton de Simpson en la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton afin d'obtenir de cette commission l'aliénation dudit lot.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1121 : Traitement antirouille sur le Camion Ford F-150 2013

Il est proposé par le conseiller Yanick Blier que soit autorisé un traitement antirouille complet du camion Ford F-150 2013 auprès de l'entreprise Centre de l'auto L.D.S au coût de 124.95 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1122 : Approbation du Plan d'intervention

Il est proposé par le conseiller Yanick Blier que soit approuvé le contenu du Plan d'intervention présenté le 21 octobre 2015 au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CORRESPONDANCE

Le directeur général fait état de la lettre datée du 26 octobre 2015 du ministre Robert Poëti relativement à l'acceptation de la demande de substitution présentée dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

ADOPTION DES COMPTES

15-1123 : Adoption de la liste des dépenses et des déboursés salaires

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que le paiement des comptes soit autorisé. La liste des comptes présentés, qui totalisent 98 994.72 \$, dont 12 766.35 \$ en déboursés directs des salaires, est annexée à la suite de ce procès-verbal.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton.

Secrétaire-trésorier

VARIA

Les états comparatifs pour la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2015 sont déposés.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil répondent aux questions des personnes de l'assistance.

Monsieur Paul-Émile Lupien demande à ce qu'un lien soit établi avec la Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil relativement aux différentes propositions pour le changement de nom de la rivière du Nègre.

Monsieur Dany Desfossés s'informe du dossier de la vente du bâtiment de l'ancien centre de services de la Caisse Desjardins à l'entreprise Clinique Provencher & Desgens.

Sur ce dernier point, le conseiller David Deshaies propose que la présente séance soit levée. Il est 21 h 25.

Le maire,

Le secrétaire,

Simon Boucher

Matthieu Levasseur

